

Questions orales

Reisman était bien l'interlocuteur du sous-ministre Nixon et, de plus, qui a fait le premier appel?

M. Trudeau: Je m'informerai.

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—L'ENTRETIEN DE M. REISMAN AVEC LE SOUS-MINISTRE—DEMANDE DE DÉPÔT DES CONTRATS ADJUGÉS À LA FIRME REISMAN ET GRANDY

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, compte tenu de l'importance de ces questions et de l'incidence que de telles communications pourraient avoir sur un contrat d'achat comme celui qui retient notre attention, le premier ministre pourrait-il aussi nous dire si ces conversations ont eu lieu avant l'annonce du contrat, le 27 novembre 1975 ou durant la période qui a immédiatement suivi et qui a vu surgir les difficultés financières? Le premier ministre pourrait-il en outre déposer tous les contrats que MM. Reisman et Grandy ont eu avec le gouvernement depuis qu'ils ont pris leur retraite, de même que toute correspondance et documentation supplémentaires susceptibles de préciser les conditions de ces contrats?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette question hier en ce qui concerne les ministères, j'ai aussi dit qu'aucun contrat de cette nature n'avait été conclu. J'ai signalé hier qu'il y avait eu, avec deux ministères, deux ententes contractuelles de très courte durée; voilà tout ce que je sais. J'ai aussi informé le leader de l'opposition que la question était à l'examen et que je ferais un rapport une fois que je connaîtrais les faits.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE CAS DES ANCIENS FONCTIONNAIRES DEVENUS ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉ ET AGISSANT À TITRE DE CONSEILLERS POUR DES MINISTÈRES

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Pendant que le premier ministre étudiera le cas des hauts fonctionnaires embauchés immédiatement après avoir quitté leur poste comme conseillers du gouvernement, voudrait-il aussi examiner s'il est convenable que les fonctionnaires retraités agissent en qualité de conseillers commerciaux pour le gouvernement, alors qu'ils sont en même temps administrateurs de corporations de la Couronne?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): J'étudierai cette question également, monsieur l'Orateur.

[M. Baker (Grenville-Carleton).]

LA DÉFENSE NATIONALE

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LA POSSIBILITÉ D'OBTENTION DE RENSEIGNEMENTS DES AUTORITÉS AMÉRICAINES AU SUJET DE L'AFFAIRE DES POTS-DE-VIN

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre de la Défense nationale. Hier, à la Chambre, et en d'autres occasions également, je crois, on s'est enquis du ministre des demandes de renseignements détaillés faites au gouvernement américain concernant les pots-de-vin offerts par Lockheed pour l'achat d'avions. Le ministre a répondu qu'il avait eu des entretiens avec des hauts fonctionnaires du gouvernement des États-Unis. J'aimerais lui demander si lui ou un autre représentant du gouvernement a adopté ou adoptera la façon de procéder du ministère de la Justice des États-Unis, à savoir que les gouvernements étrangers devraient négocier avec le ministère de la Justice pour obtenir des renseignements recueillis par des organismes américains comme la SEC au sujet des prétendus pots-de-vin payés outre-mer par des entreprises américaines?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'ai dit que je ne croyais pas opportun de procéder à une enquête, tant qu'il n'y aura pas matière à enquête. Le député propose une sorte de chasse aux sorcières...

Une voix: Non pas la chasse aux sorcières, mais la recherche des faits.

M. Richardson: Lors des audiences du Sénat, on a divulgué tous les paiements de pots-de-vin que Lockheed avait versés. On a nommé les pays où des sommes avaient été payées et le Canada n'a pas été mentionné en aucun temps au cours des audiences. A mon avis c'est tout ce que nous pouvons attendre. Sans preuve concluante, on ne peut assumer qu'il y a eu faute.

M. Brewin: Je tiens à dire au ministre que pour ma part je suis quelque peu fatigué de toute cette dissimulation.

Des voix: Bravo!

M. Brewin: Bien d'autres pays ont adopté la méthode que les autorités des États-Unis ont proposée, soit de s'adresser au ministère de la justice pour demander des renseignements. Pourquoi le ministre n'est-il pas disposé à en faire autant? Il pourrait garder la réponse confidentielle, quant à moi, mais pourquoi ne cherche-t-il pas à connaître les faits?

M. Richardson: Les autres pays qui cherchent à obtenir de l'information à ce sujet ont été cités à l'audience du Sénat, et ils avaient des motifs pour faire enquête.

M. Brewin: J'ai glissé dans notre échange une question que je n'avais pas l'intention de poser, mais je vais maintenant passer à ma dernière question.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Y avez-vous obtenu une réponse?

M. Brewin: Aucune.

M. Nystrom: J'aimerais bien qu'il glisse une réponse.